



## Editorial

Le 22ème congrès de la Société Française d'Etude et de Traitement des Brûlures vient de se tenir à La Baule, superbe congrès tant par son contenu que par la qualité d'un accueil et d'une organisation dont on doit féliciter Michel Pannier et toute l'équipe de Nantes. C'était pour notre société l'occasion de commémorer sa création quelques décennies auparavant. C'était pour le nouveau bureau, élu l'année dernière, le baptême du feu. C'est l'occasion pour tous de faire **le point sur ce que nous sommes et désirons être...**

La SFETB regroupe l'ensemble des acteurs des soins aux brûlés au stade aigu comme à celui des séquelles. Fondée par une poignée de passionnés, obligatoirement polyvalents parce qu'isolés, capables d'envisager toutes les facettes d'une thérapeutique complexe, faisant 35 heures dans la même journée, toujours aptes à écouter et innover. On leur doit les centres de traitement des brûlés et les filières de soins que nous connaissons aujourd'hui. Ils sont à la base des immenses progrès constatés tant dans la survie que dans la qualité de vie des victimes brûlées. La SFETB qu'ils ont fondée est devenue la société représentative et reconnue de toutes les instances nationales et internationales.

Petit à petit, l'homme orchestre, totipotent, s'est multiplié, multiplication qui comme dans tout système social a engendré désordre puis organisation et spécialisation... Cette multiplication ne s'est pas faite sans heurts : chaque clone réclame un droit d'aînesse et craint de se trouver en position de colonisé par rapport à tel autre différemment évolué, tandis que les vieux clones clament qu'on faisait mieux avec un autrefois qu'avec trois "jeunes spécialisés" d'aujourd'hui. Jeunes spécialisés qui attendent que l'apoptose joue enfin son rôle de régulation...

Notre société est ainsi devenue multidisciplinaire ! C'est ce qui en fait sa richesse actuelle : chacun enrichit l'autre de sa connaissance et des progrès d'une spécialité qu'il doit s'efforcer de suivre. Les décrets en cours d'élaboration sur l'organisation des soins aux brûlés reconnaissent la spécificité des soins aux brûlés et leur caractère pluri-disciplinaire, organisent la place de chacun dans des réseaux. On peut supposer qu'à terme cela permette la création de postes à temps plein, fidélisant les jeunes spécialistes qui pourront envisager de faire une carrière entière dans les soins aux brûlés sans être pénalisés, évitant ainsi l'écueil de carriéristes, météores plus attachés à se servir qu'à servir.

L'enseignement et la recherche sont les deux compléments indispensables de cette nouvelle organisation. La bonne orientation pré-hospitalière des brûlés, le fonctionnement des centres, la prise en charge ultérieure des séquelles dépendent d'un enseignement bien conduit, intéressant les différents acteurs, en et hors centres, et entretenant périodiquement leurs acquis. L'amélioration de la cicatrice, le remplacement de la peau détruite sont des priorités si l'on veut améliorer la survie des brûlés mais ce ne sont pas les seuls besoins de recherche de notre spécialité : la réaction métabolique et immunitaire, la réaction inflammatoire et les défaillances d'organes, les conséquences nutritionnelles, les lésions pulmonaires primaires, les modifications pharmacodynamiques sont autant de sujets d'interrogations journalières dont les réponses se trouvent dans la recherche fondamentale et animale. Il faut donc développer une recherche appliquée, souvent commune, parfois distincte des autres spécialités et impulser les thèmes de ces recherches sans subir le dictat d'équipes aux programmes déjà bien établis et peu aptes à les modifier.

La tâche déjà réalisée est énorme, celle qui reste à entreprendre gigantesque, elle a besoin d'une société solide privilégiant l'efficacité à l'apparence, elle a besoin de l'énergie de chacun, elle a besoin de jeunes spécialistes pour remplacer les moins jeunes, elle a besoin de para médicaux dynamiques et motivés, elle a besoin de tous...

*Hervé Carsin ,  
Secrétaire général de la SFETB*